

## Procès-verbal de la séance du Comité Social d'Administration du 30 mars 2023

Etaient présents :

### Représentants de l'administration :

- Eric DEVAUX, Directeur de l'ENSAIT auprès duquel le Comité Social d'Administration est placé
- Gaël MONFRIER, Directeur Général des Services de l'ENSAIT
- Orianne DAVID, Adjointe DRH, représentante de Marie POTDEVIN, Directrice des Ressources Humaines de l'ENSAIT

### Représentants du personnel :

#### TITULAIRES

- Ludmilla BAUVIN, Technicien Recherche et Formation
- Sabine CHLEBICKI, Ingénieur d'Etudes
- Frédéric LIRA, Agent Contractuel
- Claire PINCHON, Agent Contractuel

#### SUPPLEANTS

- Christophe BUSTIN, Adjoint Technique Recherche et Formation
- Valérie DESLE, Adjoint Technique Recherche et Formation
- Sébastien MOORS, Agent Contractuel
- Frédéric VEYET, Ingénieur d'Etudes

Le quorum est atteint. Le Président procède à l'ouverture de la séance à 09h30.

Le secrétariat sera assuré par Madame Orianne DAVID, tandis que Madame Ludmilla BAUVIN est désignée Secrétaire Adjointe de séance à l'unanimité.

### 1 – Installation du Comité Social d'Administration et approbation du règlement intérieur

Gaël MONFRIER fait le point sur la nouvelle instance qu'est le CSA ainsi que ses membres. Il explique qu'il est préférable de donner à l'avance toutes les remarques et questions éventuelles sur les sujets abordés en réunion afin que les Représentants de l'administration aient le temps d'apporter des modifications et des réponses.

Frédéric VEYET demande comment, dans le règlement, est fait le lien au CA pour les sujets validés en CSA, et si le CA est au courant des votes apportés aux sujets. Gaël MONFRIER répond que la consultation et l'avis du CSA sont réglementaires et, de fait, respectés, même s'ils n'apparaissent pas dans le règlement. Frédéric VEYET demande s'il est possible que les membres du CA soient systématiquement informés de l'avis du CSA ; la demande est acceptée.

Sabine CHLEBICKI demande si la liste des étudiants pour la formation élargie a été fixée. Gaël MONFRIER répond qu'il n'a pas encore reçu la communication des noms des titulaires et suppléants et qu'il va se renseigner.

Avis du CSA	Nombre de votants :	Pour/Contre/Abstention
Représentants des personnels	5	5/0/0

## **2 – Point d'informations générales**

Eric DEVAUX fait le point sur le BTS suite à l'Assemblée Générale du 27 mars 2023. Ce BTS vient d'un manque de profils techniciens, raison pour laquelle il a été demandé à l'ENSAIT de créer à nouveau cette formation ; l'ENSAIT délivrera le diplôme car l'ENSAIT n'est pas habilitée. L'ENSAIT interviendra sur les cours aux aspects technologiques avec des vacataires (enseignants ou techniciens ou intervenants extérieurs), mais pas sur les cours de langues ou sciences humaines. La formation se fera en apprentissage 15 jours de cours/15 jours en entreprise via le Greta. La dernière étape sera de définir la maquette (déjà existante donc très peu modifiée) ainsi que la liste des intervenants pour justifier de leurs compétences, et de la transmettre au Rectorat pour validation.

Frédéric VEYET demande si les intervenants, et notamment des techniciens liés par contrat ARTT, devront poser congé ou adapter leurs horaires de travail pour intervenir sur le BTS. Oriane DAVID répond qu'il faut vérifier si les agents techniciens peuvent faire un cumul d'activités car ce sont les EEC qui en font habituellement. Gaël MONFRIER confirme qu'ils devront faire une demande de cumul d'activités car l'ENSAIT n'est pas payeur. Eric DEVAUX donne l'exemple d'un ancien technicien qui faisait des cours à l'Université de Lille, Sabine CHLEBIKCI ajoute qu'il y intervenait le soir après ses heures à l'ENSAIT. Frédéric VEYET demande également si c'est au GRETA de former les vacataires qui interviendront sur le BTS car les techniciens ont besoin d'une formation de formateur. Oriane DAVID répond que comme le BTS est tout de même pour le compte de l'ENSAIT c'est à l'ENSAIT de payer la formation en question car aujourd'hui les vacataires de l'ENSAIT ne sont pas formés par l'ENSAIT. Eric DEVAUX indique faire le point avec Elise TERNYNCK à ce sujet. Oriane DAVID propose d'intégrer au Plan de Formation une formation de formateur en interne. Il est précisé qu'à ce jour la liste des intervenants n'est pas fixée. Eric DEVAUX précise qu'il serait envisageable de recruter des vacataires pour les matières en tension.

## **3 Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes**

Gaël MONFRIER rappelle l'historique du dispositif qui avait déjà été validé l'année précédente, et précise les modifications qui y ont été apportées :

- La possibilité pour la victime d'avoir recours au SIAVIC, association spécialisée dans l'accueil et l'écoute des victimes, avec qui l'ENSAIT est maintenant en partenariat,
- La nouvelle composition de la cellule de signalement pour les étudiants qui n'inclut plus le Vice-Président Etudiant suite aux échanges avec le Ministère qui déconseille de mettre des étudiants dans la cellule.

Les étudiants et le personnel sont bien au courant de l'existence de la cellule, mais les modifications ne seront communiquées qu'après le vote au CA de juin 2023, pour la rentrée de septembre.

<b>Avis du CSA</b>	<b>Nombre de votants :</b>	<b>Pour/Contre/Abstention</b>
Représentants des personnels	5	5/0/0

## **4 – Questions diverses**

Deux questions diverses ont été remontées :

- Une concernant le BTS, qui a obtenu réponse lorsqu'Eric DEVAUX a abordé le sujet en point n°2,
- Une autre sur le télétravail et notamment la possibilité de télétravailler pendant les vacances scolaires, modalité qui n'est pas prévue par le dispositif actuel.

Gaël MONFRIER précise les modifications qui ont été apportées l'année précédente soit l'augmentation du nombre de jours, la réduction de l'ancienneté nécessaire pour en bénéficier, la possibilité d'en bénéficier le mercredi et en demi-journée. Il indique que le dispositif pourra être revu au prochain CSA du mois de juin, et que la direction est plutôt favorable à la demande de pouvoir télétravailler pendant les vacances scolaires à partir de la rentrée prochaine.

Orianne DAVID et Gaël MONFRIER abordent le sujet d'un futur dispositif de dons de congés suite à une mise en place isolée sur 2021. Orianne DAVID présente le brouillon actuel du dispositif afin de pouvoir ouvrir la discussion sur plusieurs points à régler avant la mise en place définitive :

- L'appel à dons, et la collecte se feront-ils sur un Fonds de Solidarité ou pour des situations précises ?
- Comment se passera la distribution des dons de congé s'il y a l'existence d'un Fonds de Solidarité ?
- Combien de jours maximum un agent peut-il utiliser ?
- Combien de jours maximum un agent peut-il donner ?

Les représentants du CSA sont invités à réfléchir également à ces questions pour le prochain CSA du mois de juin.

Après épuisement des points à l'ordre du jour, le Président remercie les membres du Comité Social d'Administration et lève la séance à 10 heures 50.

Le Président de séance

Eric DEVAUX



La Secrétaire

Orianne DAVID



La Secrétaire adjointe de séance

Ludmilla BAUVIN

